

# La lettre de l'agriculture durable

Systèmes de production agricole +économes & +autonomes

Octobre-novembre-décembre 2020 - n° 94

## Pour une "PAC d'APRÈS" qui joue "COLLECTIFS"

La PAC actuelle n'apporte pas de réponse à la hauteur des enjeux primordiaux que sont le dérèglement climatique, la pollution des sols, de l'eau, de l'air, l'érosion de la biodiversité, la perte de qualité des productions alimentaires, les inégalités d'accès à l'alimentation, la désertification du monde rural et la fragilité et mise en péril des équilibres alimentaires en période de crise. (...)

L'agriculture de groupe et les dynamiques collectives répondent à ces enjeux pour peu qu'elles se fondent sur 3 principes :

- . le TERRITOIRE comme échelle de travail ;
- . la DIVERSITÉ comme réponse à la standardisation et la spécialisation de l'écosystème agro-alimentaire, et comme manière d'appréhender l'agriculture (génétique, cultures de production, cultures alimentaires, savoirs...) ;
- . le COLLECTIF comme support d'action (innovations, ancrage territorial, réassurance...).

Nos réseaux Trame-Cuma-Civam proposent les axes suivants :

- faire de la PAC le moteur structurel de la transition agro-écologique et alimentaire pour regagner en légitimité aux yeux de tous ;
- se doter de nouveaux objectifs ancrés dans leur temps (crise sanitaire) et dans le cadre financier pluriannuel européen fixé dans le plan de relance (Green Deal), comme éléments fondamentaux de cette prochaine réforme ;
- maximiser le rééquilibrage du montant du 1<sup>er</sup> pilier vers le 2<sup>nd</sup> dans le cadre permis par la Commission européenne ;
- plafonner les aides du 1<sup>er</sup> pilier à l'actif (exploitant et premier salarié), accessibles au moins de 65 ans, pour favoriser l'emploi, l'installation et éviter la concentration de grosses exploitations ;



## Sommaire

- INITIATIVES 2-3
  - . Né, élevé et abattu à la ferme
  - . Les journées de la diversification
- HERBAGES & CIE 4-5
  - . Le pâturage d'hiver, ressource à part entière
  - . L'écho des pâtures
- CULTURES ÉCONOMES 6-7
  - . Les dynamiques "semences maïs pop"
  - . L'écho des cultures : préparation peu préoccupante
- POLITIQUES PUBLIQUES 8-9
  - . Grand débat pour petite réforme ?
  - . Plan de relance et transition
- TRIBUNE 10
  - . Une agriculture écologique, indissociable du progrès social
- REPÈRES 11
  - . Vivre mieux en produisant moins de lait les résultats de 10 ans d'observatoire technico-économique
- À LIRE, À VOIR 12
  - ... Covid-19 : rendez-vous manqué avec le monde d'après ?
  - ... Pourquoi / Comment (re)penser le travail
  - ... Formations
  - ... Agenda

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### • "1001 façons de s'installer, 1001 façons de transmettre sa ferme".

Pour ouvrir le champ des possibles, les associations du Celavar Auvergne Rhône-Alpes proposent 20 rencontres en Auvergne, avec des agriculteurs et agricultrices récemment installés et des cédants et cédantes qui témoigneront de leurs expériences. Gratuit et ouvert à tous-tes depuis le 24 septembre et jusqu'au 11 novembre !

Informations, et inscriptions sur [www.celavar-aura.com](http://www.celavar-aura.com).

• Au CFPPA de Marmilhat, 63370 Lempdes, la **FRCivam Auvergne** organise **3 ateliers...**

17 novembre : atelier de fabrication des produits lacto-fermentés ;

8 décembre : transformation de céréales en pâtes alimentaires ;

15 décembre : le séchage des végétaux.

Contact : Corinne,  
[frcivamauvergne@orange.fr](mailto:frcivamauvergne@orange.fr)

## BRETAGNE

• La question de la place des femmes en agriculture, et de l'égalité femmes-hommes sur les fermes a amené le groupe **les Elles** à mener une enquête sur la situation au sein du réseau. Les résultats sont présentés sous forme d'un livret téléchargeable sur [adage35.org](http://adage35.org) onglet actualités.

Contact : [anais.fourest@adage.org](mailto:anais.fourest@adage.org)

## NORMANDIE

• 27 octobre : formation "Monter et exploiter une installation solaire" à Allouville-Bellefosse.

Contact : [pauline.laurent@civam.org](mailto:pauline.laurent@civam.org)

• 30 octobre : formation "Acupuncture sur le troupeau", avec la vétérinaire Nayla Cherrino-Parra.

Contact : [camille.olinet@civam.org](mailto:camille.olinet@civam.org)

• 7 décembre : formation "Limiter les vermisfuges : quelle conduite de mes prairies et mes génisses", Pays de Bray.

Contact : [celie.bresson@civam.org](mailto:celie.bresson@civam.org)

• 8 décembre : Journée d'échanges sur les rations en caprins.

## PAYS DE LA LOIRE

### • Panneau "ici une ferme Civam" :

L'initiative a plu, alors une nouvelle commande de panneau bout de chemin a été lancée à l'échelle des Civam des Pays de la Loire. Un panneau coûte environ 40€.

Contact : [frcivampdl@civam.org](mailto:frcivampdl@civam.org)

## VENDÉE- LOIRE-ATLANTIQUE



### Le projet

## "NÉ, ÉLEVÉ ET ABATTU À LA FERME"

150 éleveurs et éleveuses se mobilisent au sein du collectif AALVie (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie) pour bâtir une solution d'abattage à la ferme. Objectif : permettre aux animaux, de naître, vivre et mourir sur leur lieu de vie, dans un cadre de bientraitance animale.



Le CA l'AALVie devant le premier caisson d'abattage acquis par l'association (photo AALVie).

**Limiter le stress.** L'abattage à la ferme permet aux éleveurs de maîtriser les conditions de vie de leurs animaux jusqu'au bout et leur éviter le stress du transport, vers des abattoirs de plus en plus lointains.

«Ce qui est très intéressant dans ce projet c'est que malgré nos sensibilités différentes nous sommes tous réunis autour d'un sujet commun qui nous rassemble, celui d'offrir à nos animaux des conditions d'abattage moins stressantes et plus respectueuses du lien qui nous unit ! estime Franck Renolleau, éleveur en Vendée et co-président du Gapea. Nous répondons à une attente forte de la société qui souhaite un élevage plus respectueux des animaux, des hommes et des équilibres.».

**Dispositif léger.** En pratique, le projet du collectif repose sur une flotte de caissons mobiles, rayonnant jusqu'à 1 h autour d'une unité de mise en carcasse. Les bovins sont étourdis et abattus à la ferme par le personnel de l'unité. Le caisson mobile, véritable prolongement de l'abattoir, permettent la saignée et le

transport de l'animal vers l'unité fixe, pour l'éviscération et la mise en carcasse.

Après un test réussi en 2020, encadré/validé par les services vétérinaires de l'Etat, l'association doit encore boucler son budget pour démarrer l'activité à l'automne 2021. Un financement participatif est notamment lancé sur la plateforme Miimosa.

**Relocaliser.** Soutenu par les collectivités locales, le projet a pour ambition la création d'une filière courte d'approvisionnement en viande locale, qui viendra soutenir l'élevage sur le territoire. Un label « Né, élevé et abattu à la ferme » est en réflexion à cet effet. Un projet pionnier qui a vocation à éssaimer sur le territoire !

Aurore Puel, Réseau Civam.

### En savoir+ et soutenir le projet...

<https://www.aalvie.com/>

<https://www.miimosa.com/fr/projects/animal-eleveur-euse-ensemble-jusqu-au-bout>

**CIVAMOSCOPIE.** Via cette page, faites vous mieux connaître en nous envoyant un article sur une initiative ou un projet en cours chez vous, ainsi qu'un court descriptif de votre Civam : année de naissance, nb de membres dans le CA, nombre et nom des salariés, devise ou slogan, listing explicité des projets, adresse postale, mel et tel... et une ou deux belles photos. Contact : [aurore.puel@civam.org](mailto:aurore.puel@civam.org) et [jean-marie.lusson@civam.org](mailto:jean-marie.lusson@civam.org).



# LA DIVERSIFICATION LEVIER DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE & ALIMENTAIRE

*Les agriculteurs des Civam veulent partager leurs expériences et réflexions sur ce thème. La rencontre prévue à cet effet les 19 & 20 octobre dans les Landes vient d'être reportée. Les préoccupations restent...*

L'évolution de l'agriculture française depuis une soixantaine d'années a conduit à une forte spécialisation des régions et des systèmes de production, entraînant des répercussions environnementales, sociales et économiques bien connues. La diversification représente un levier pour changer de modèle et ce, à différents échelons : systèmes de culture, exploitations, filières et territoires.

Des expériences récentes au sein du réseau des Civam montrent un attrait de la part de certains paysans pour l'introduction de cultures diversifiées dans leur assolement. Selon les contextes, il s'agit de cultures destinées à l'alimentation humaine (céréales, oléagineux, protéagineux...), à l'éco-habitat, au textile (chanvre, lin... etc.). Sur un plan agronomique, elles s'intègrent souvent dans des stratégies de reconception des systèmes de culture et d'allongement des rotations qui se révèlent prometteuses (valorisation des prairies, agroforesterie, réduction d'intrants...). Ces stratégies peuvent être renforcées, amplifiées et/ou impulsées par la recherche d'une plus forte maîtrise de l'aval de la production agricole. Un premier travail

d'inventaire et d'analyse d'expériences de filières territoriales avait été réalisé par Réseau Civam (Barlier 2019). Circuits courts, de proximité, filières territoriales : de multiples formes d'organisations collectives associant une diversité d'acteurs (producteurs, transformateurs, artisans, commerçants, consommateurs, collectivités locales) voient le jour.

Dès que l'on aborde la diversification, différentes questions émergent :

- Comment introduire de la diversité dans son système ? Quelles solutions techniques et avantages agronomiques ? Quelles répercussions sur l'environnement, le travail, les résultats économiques ?
- Comment introduire de la diversité en région très spécialisée ? Comment mettre en œuvre cette diversification dans un contexte où les organisations en place (filières, conseils...) ont été construites pour répondre à cette spécialisation ?
- Quelles problématiques la diversification peut-elle poser en termes de commercialisation, de filière ? Comment s'organiser collectivement ?

Lors de ces journées des 19 et 20 octobre, les agriculteurs et agricultrices du Réseau tenteront de répondre à ces interrogations autour de visites de fermes et d'installations de structures collectives de transformation et de commercialisation. Les journées seront aussi l'occasion de découvrir des expériences Civam d'autres régions sur le sujet.

*Pascal Aubrée, Réseau Civam.*

## Chez vous...

Depuis votre dernière LAD, l'équipe de salariés et administrateurs de Réseau Civam a :

**. organisé...**

- . la formation "*Accompagner et faciliter le changement*" dans la Drôme ;
- . la formation "*Accompagner les transformations du travail des agriculteur.rices*" à Redon (35) ;

. une conférence de presse avec les réseaux Trame et Cuma pour défendre la **place des collectifs d'agriculteurs** dans la prochaine Pac (lire p 1 et 9).

. une réunion avec la Fadear et l'InterAfocg sur la **certification professionnelle et la formation des porteurs de projet**.

**. partagé...**

. l'expérience d'accompagnement des maraîcher-ères du Civam Ble en Pays Basque en partenariat avec l'Afocg (**groupe de travail maraîchage** des Civam) ;

**. animé...**

. la co-construction du projet **Accompagnement coordonné d'agriculteur.rices en situations difficiles** (suite à Transaé).

**. rencontré...**

. le sous-directeur à la **gestion des aides de la Pac** sur les conditions de reconnaissance des collectifs d'agriculteurs dans l'Ecoschème de la prochaine Pac.

. le CGAAER sur "**les produits alimentaires locaux**" lors d'une audition commanditée par le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture & alimentation.

**. participé**

. avec FNH et le Secours Catholique à un webinar avec les députés du groupe "Accélérons la transition écologique" (Dominique Potier) sur l'agriculture durable et l'alimentation en vue du "Plan de relance".

**. réalisé...**

. 2 jours d'intervention sur "**Être autonome dans le chiffrage de son projet d'installation et le pilotage de son système**" ;

. 1 jour d'intervention sur **l'accompagnement** auprès des acteurs de la recherche-action Covaliance (semences paysannes) ;

. une intervention à la table ronde "**S'installer en agriculture autrement**" lors du Forum des Ruralités Engagées co-organisé par l'Agence d'ingénierie pour entreprendre autrement (AVISE) et le RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire) dans la Drôme ;

. 1 jour d'intervention lors de l'**atelier découverte** des outils d'accompagnement de la transition organisé à Angers par la FRCivam Pays de la Loire (projet Action 30 000).

. **publié 2 nouveaux Pourquoi/Comment** (cf p. 5 et 12).

. **mis en ligne le nouveau site [civam.org](http://civam.org)** (vous avez vu ?)

... et continué ses autres chantiers.

## Le programme

*Reporté en raison de la crise sanitaire.*

**Lundi 12 h : Bénévolat à Mugron**  
**14 h : Visites de fermes et retours d'expériences CIVAM**

. Comment s'opère la diversification sur les fermes ? Quelles questions techniques pose-t-elle ? Que peut-on en attendre ?  
Trois thèmes seront abordés en petits groupes, avec pour chacun une visite de ferme de l'Alpad et des retours d'expériences d'autres Civam : semences paysannes, diversification des cultures et agriculture de conservation, liens entre cultures et élevage.

**18 h : Débriefing des visites en plénière**  
**19 h : Soirée conviviale**

# PÂTURAGE HIVERNAL, RESSOURCE à PART ENTIÈRE



*D'après l'étude réalisée dans le projet Perpet, il est possible de faire pâture des prairies d'âges et de sols variés durant l'hiver sans accélérer leur vieillissement, c'est-à-dire sans dégrader la flore ni perdre en densité du couvert. Mais cela n'est vrai qu'à condition d'adapter le chargement instantané et/ou la durée de séjour et/ou le type d'animaux, de sortir dans des conditions météo opportunes (peu de pluie les 5 jours précédents, pas de gel) et de bien observer son sol (enfoncement des pieds limité, pas d'eau en surface). On peut donc pâturer l'hiver sans limite, mais avec ces points de vigilance ! Témoignage de Gaëtan Bodiguel, éleveur en Bretagne sud et "sèche" et quelques compléments (dans l'écho des pâtures) de Rémy Delagarde de l'Inrae.*

**Quelles étaient tes pratiques avant cette expérimentation ? Que voulais-tu tester en y participant ?**

**Gaëtan Bodiguel :** "J'ai toujours fait pâture les vaches en hiver : la ferme est dans une zone sèche et si on ne profite pas de l'herbe lorsqu'il y'en a, on n'optimise pas le système herbager et on gaspille. Cela permet aussi de compenser les étés secs. Ce qui m'intéressait dans cette expérimentation, c'est de mettre des chiffres sur une pratique déjà en cours pour voir si l'intérêt se confirme et s'il y a une vigilance à avoir sur certains points.

**As-tu constaté des différences entre paddocks expé et témoin en cours d'expérimentation ?**

**G.D. :** Sur le témoin non pâtré l'hiver, j'ai constaté que le déprimage se passait moins bien que sur le paddock pâtré : les vaches avaient davantage de mal à raser car l'herbe ancienne était jaunie à la base et visiblement peu appétente.

**Quels enseignements tires-tu des résultats de l'expérimentation ? Avec quels points de vigilance ?**

**G.D. :** Je retiens qu'il n'y a pas de danger pour la prairie à faire pâture l'hiver en surveillant l'état du sol. J'ai bien vu que je gagnais un pâturage sur le paddock expé par rapport au témoin sans perdre en rendement sur le reste de la saison. Le redémarrage en février-mars peut être un peu plus lent mais les

hauteurs d'herbe se rejoignent en avril et la densité ne change pas. Cela vaut pour mes prairies humides : je vais continuer à faire pâture le plus tard possible à l'automne en conditions limites. Elles ont tout l'hiver et le printemps pour se refaire puisque je ne peux y revenir qu'en mai-juin. En point de vigilance pour les vaches, je donne toujours de l'enrubanné avant de les mettre au pâturage l'hiver, pour éviter tout risque alimentaire et sanitaire.

**Suite à cet essai, vas-tu modifier tes pratiques ? Comment ? Que penses-tu y gagner ?**

**G.D. :** Cela confirme mon idée de maximiser le pâturage et donc de pâture l'hiver d'autant plus que cela me permet d'équilibrer la ration. Je ne donne plus de bouchons de luzerne depuis un an et je vais poursuivre comme ça. Ce qui m'étonne c'est de voir la multitude des espèces qui peuvent s'installer dans la prairie certaines années. On peut avoir l'impression qu'une année la prairie se dégrade, visuellement ce n'est pas joli, mais on voit bien que la flore peut s'améliorer à nouveau, le trèfle se maintient même dans mes prairies de 8 ans et d'autres graminées intéressantes peuvent s'installer. Le tout, c'est d'être patient car on a tout intérêt à faire durer la prairie le plus longtemps possible."

*Extrait de la fiche LE PÂTURAGE HIVERNAL dans le Pourquoi / Comment "Bien faire vieillir ses prairies de graminées-légumineuses" (lire ci-contre).*

## Perpet "pâturage hivernal" LES RÉSULTATS

• Dans les conditions de l'étude, le pâturage hivernal n'a pas eu d'effet sur la proportion de graminées/légumineuses/diverses dans les prairies. On observe des variations d'une année à l'autre mais pas de différence entre parcelles témoin et pâturée.

• Les espèces semées ont tendance à régresser au profit de diverses et de graminées comme le pâtrin, l'agrostis, la houque laineuse. De ce fait, la valeur pastorale de la prairie a tendance à diminuer au fil du temps.

• L'expérimentation a montré qu'il n'y a pas d'effet significatif du pâturage hivernal sur la valeur MAT d'herbe de printemps : en moyenne, 156 g MAT/kg de MS pour REPOS et 161 pour PATHIV.

• La densité et la biomasse des échantillons d'herbe prélevés ne varient pas entre témoin et parcelle pâturée. En moyenne, la densité des prairies étudiées au mois de mai est de 246 kg MS/ha/cm.

• En moyenne, sur l'ensemble des prairies étudiées, le pâturage hivernal n'a pas dégradé le sol (couverture et matraquage) et n'a favorisé ni limité l'apparition d'adventices. La zone sensible et la zone représentative ne présentent pas de différence d'état.

## LES CONDITIONS

- Dix fermes engagées, en Bretagne et Pays de la Loire, 9 en bovin lait, 1 en bovin viande ;
- 14 prairies de 1 à 30 ans d'âge ;
- Durée moyenne de pâturage : 1,1 j / passage ;
- 57 jours de repos en moyenne entre 2 passages .

## LE PROTOCOLE :

- Les parcelles étudiées étaient surtout pâturées,
- Entre le 30 octobre et le 15 novembre, un pâturage ras est réalisé sur les deux parcelles.
- Entre le 1er décembre et le 31 janvier, seule la parcelle expérimentale est pâturée (PATHIV), sauf si l'éleveur.euse estime les conditions trop risquées.
- Des relevés floristiques avec la méthode des poignées et des prélèvements de biomasse ont été réalisés sur les 2 zones au printemps durant 4 ans. Les pratiques de pâturage ont été enregistrées.
- Un bilan d'état du paddock pâturé en hiver a été tiré sortie d'hiver (état du sol, couverture, adventices) en comparant une zone sensible (zone de piétement ou nature de sol différente) et une zone représentative de la prairie.

# L'arbre fourrager à l'étude



Réseau Civam a été sollicité à plusieurs reprises sur une thématique explorée par plusieurs groupes : l'arbre fourrager.

L'arbre fourrager peut être utilisé pour l'affouragement des ruminants en fonction de sa présence dans différentes conditions pédoclimatiques (haies bocagères en plaines ou sous-bois résineux en montagne), selon son appétence pour les animaux, pour sa valeur nutritive (certains se rapprochent des valeurs de la luzerne) voire ses qualités phytothérapeutiques, sa résilience et sa résistance aux aléas climatiques.

En élevage, l'arbre aurait donc une multitude d'intérêts liés à ses rôles écologiques : brise-vent et ombrage pour la thermorégulation des animaux, réduction de l'évapotranspiration et effet microclimatique sur les prairies, ressource pérenne en cas de sécheresse, etc. Sans parler de ses rôles complémentaires à l'élevage (diversification, hôte de biodiversité, biomasse, litière de bois déchiqueté, rôle paysager, etc.).

Plusieurs groupes Civam explorent le sujet. Entre autres, le Civam AD 49 et son groupe Arbre et semences qui expérimentent le pâturage de plusieurs essences en bovins, caprins et ovins.

Le Civam Empreinte se penche sur le pâturage de sous-bois, de broussailles et de bosquets pour valoriser la végétation semi-naturelle sur des surfaces non mécanisables.

La FRCivam Limousin fait ses premiers tests chez des éleveurs et tente de retrouver des savoir-faire traditionnels sur la gestion des frênaies.

Une réunion d'échange a été programmée le 15 octobre pour faire le point sur les actions, les questions et les attentes des groupes intéressés. L'arbre fourrager impliquant des techniques relativement complexes de gestion de la ressource et d'équilibre de la conduite d'élevage, ce moment permettra de soulever les besoins en références techniques et de monter en compétences sur l'usage de l'arbre en fonction des types d'élevages et des conditions pédoclimatiques.

Orlane Leu, Réseau Civam.  
orlane.leu@civam.org

## En savoir+

<http://www.transrural-initiatives.org/2020/03/frene-et-prunellier-au-menu-du-troupeau/>

. Le 24 septembre, Jérôme Goust, l'auteur de "Arbres fourragers, de l'élevage paysan au respect de l'environnement" (2017) était l'invité du Civam AD56, Contact : civamad56@civam-bretagne.org 07 85 26 03 02..

## L'écho des pâtures

# Pâturage perpétuel

- . **Perpet** : après plusieurs années de recherche-action regroupant des agriculteur·rices, des animateur·rices, des chercheurs et une chercheuse, les 1ers livrables du projet Perpet\* sont arrivés :
  - . un QUIZZ / 20 idées reçues sur les prairies
  - . le "Pourquoi comment bien faire vieillir ses prairies semées d'association graminées-légumineuses".

Voir sur : <http://www.agriculture-durable.org/agriculture-durable/technique-systemes-herbagers-economies/projet-perpet/>

\* Perpet, c'était : 4 ans, 2 régions (Bretagne et Pays de Loire), 14 partenaires, 87 fermes, + de 150 parcelles, + de 1 000 relevés floristiques (+ de 30 000 poignées prélevées), quelques tubes de crème solaire, des centaines de kg d'herbe prélevée, + de 300 relevés pédologiques (quelques ampoules), des milliers d'heures de travail, des milliers de données analysées et une multitude de réunions.



. **Pâturage hivernal** : (compléments issus d'une intervention de Rémy Delagarde, Inrae, à l'Adage 35).

. Quand l'herbe est courte les densités sont élevées. Les vaches savent pâtruer ras. Le dernier cm pâturé vaut plus de 500 kg MS/ha. En hiver, la hauteur de sortie peut atteindre 3 cm sans pénaliser les performances animales. Avec une entrée de 5-6 cm, la hauteur de sortie doit correspondre au numéro du mois pour la période de mars à juin. L'herbe est valorisable jusqu'à 2 cm sans faire de dégât à la flore et sans diminuer les performances.

. Contrairement aux idées reçues, l'herbe d'hiver (janvier à mars) n'est pas riche en eau (18-20 % MS). Plus l'herbe est sèche plus les vaches en mangent. La pluie mène à un problème d'appétence mais non d'ingestion.

. Aucune complémentation n'est à distribuer si les vaches accèdent 8-10h/jour à la pâture avec de l'herbe haute et 10-12h quand la hauteur d'herbe est faible.

Contact pour en savoir + : [pauline.ussion@adage35.org](mailto:pauline.ussion@adage35.org)

. **Les Pâtur'agenda® et Plannings de pâturage 2021** sont en préparation et intègrent des résultats de Perpet. Vos pré-commandes à envoyer à [david.falaise@civam.org](mailto:david.falaise@civam.org).

Bons de commande à récupérer sur <http://www.agriculture-durable.org/ressources/paturagenda/>

. **Crainte de manquer** ? La Granjafoin met en relation demandeurs et vendeurs de fourrages. C'est par ici : <http://bit.ly/2Yecf2l> ou en flashant le QR code ci-contre avec votre mobile.



## L'écho des bocages

A la Sainte-Catherine et au-delà, tra-vaillons le bocage...

. Les Civam des Pays de la Loire ont publié le "Pourquoi-comment gérer et valoriser les haies bocagères" relié à 3 tutos vidéos sur les principaux gestes montrés et expliqués par des agriculteurs du Réseau :

<https://www.civam.org/ressources/collections/pourquoi-comment/pourquoi-comment-gerer-et-valoriser-les-haies-bocageres/>





Maïs :

# LES SEMENCES PAYSANNES POUR L'AUTONOMIE ET LA DIVERSITÉ

LANDES



## La dynamique maïs population à l'Alpad

En 2016, Eric Labaste, adhérent à l'Alpad, visite une plateforme de maïs d'Agrobiopérigord et persuade plusieurs paysans de l'association d'implanter des maïs population. 7 paysans de l'Alpad sèment leurs premiers maïs population. Une plateforme expérimentale est mise en place sur la ferme d'Eric. La dynamique est lancée !

Pour éviter toute concurrence avec la jeune filière voisine basque, ArtoGorria (lire ci-contre), une majorité de maïs blancs sont cultivés. Pour les paysans, cela ne pose pas de problème : jusque dans les années 80, il y en avait dans toutes les fermes.

En 2018, seuls 4 paysans retentent l'expérience qui sera fortement pénalisée par les conditions climatiques. "C'est un échec !", concède Eric Labaste. Renforcés par les échanges avec d'autres paysans et techniciens, de nouveaux maïs sont testés. Ce sont principalement des mélanges de Grand Roux Basque. Un autre adhérent de l'Alpad, Jean-Baptiste Laborde, observe les différences sur ces maïs et réalise un mélange, Adour, composé à la récolte de Grand Roux Basque, Ossoro et de Bénastone. En 2019, quelques paysans du noyau historique et 3 "nouveaux", cultivent ce mélange, ainsi qu'un mélange de Félix Noblia.

Les résultats du travail effectués par Jean-Baptiste commencent à porter leurs fruits. Les rendements des maïs population cette année-là frôlent (voir dépassent) les rendements des hybrides. En 2020, 11 adhérents de l'Alpad cultivent du maïs population soit pour leurs élevages (volailles ou bovins) soit pour le projet de transformation portée par la Cuma Haria Blanca. Toujours curieux, le groupe décide en 2020 de tester de nouvelles variétés. 30 variétés sont sorties du conservatoire de ressources génétiques de l'Inrae et implantées sur 3 fermes différentes. Affaire à suivre !

### 2 questions à Jean-Baptiste Laborde et Eric Labaste

#### Pourquoi avoir décidé de sélectionner et multiplier des maïs population ?

**EL :** "Je suis toujours en quête d'autonomie sur ma ferme et j'en avais marre de financer les semenciers. J'avais entendu parler de ces maïs dans les années 2000, mais à l'époque j'étais tout seul et tout le monde s'était moqué de moi, j'avais laissé tomber. Depuis la dynamique dans l'association, je crois de plus en plus en ces maïs.

**JBL :** Pour plusieurs raisons : retrouver de l'autonomie sur ma ferme, de la transparence sur ce que je sème, avoir des variétés adaptées à mon système (bio non irriguée) et la dernière plus philosophique, pour maintenir une biodiversité et un patrimoine.

#### Quel est votre approche de la gestion/sauvegarde des maïs population ?

**E L :** Pour l'instant l'approche que nous avons est plutôt de développer ces maïs. On n'est pas encore au point dans ce que l'on veut. On va dans tous les sens. On va faire des essais en gavage et en alimentation humaine (farine). Cette année, j'ai semé un maïs à 160 cm d'écartement et à 80 cm dans la même parcelle. Ce que j'observe me plaît beaucoup ! Malgré l'été chaud et sec, le maïs est resté vert. A 160 cm, les pieds portent 2 épis bien remplis, j'ai compté jusqu'à 18 rangs. On a encore du travail pour trouver les bonnes variétés, densités et valorisations !

**JB L :** Indirectement, nous [Alpad] conservons le maïs en participant à son développement sur le territoire. Maintenant, je pense que dans un avenir proche, il sera intéressant de créer une "maison de la semence" et/ou une plateforme de développement/maintien de variétés. Ce sera l'étape d'après. On apprend tous les ans qu'il y a d'autres paysans qui ont des variétés dans leurs fermes landaises, on va mutualiser progressivement."

### Semences paysannes ou population : kesako ?

En agriculture, la diversité des espèces, des races et des variétés connaît un déclin sans précédent. La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que 75% de la diversité des plantes cultivées a été perdue au cours du 20ème siècle. Le choix des variétés disponibles se restreint et ne correspond plus toujours aux besoins. A cette perte de diversité s'ajoute la perte des savoir-faire et de l'autonomie des agriculteurs qui dépendent de plus en plus des firmes semencières.

Préserver la biodiversité est pourtant essentiel pour garantir une souveraineté alimentaire et un patrimoine transmissible aux générations futures. Partout dans le monde, depuis la naissance de l'agriculture, les paysans récoltent, sélectionnent et ressèment leurs graines pour la saison suivante. Les semences paysannes, ou "population", proviennent de la diversité des champs et des pratiques paysannes. Alternatives aux hybrides et aux OGM qui sont propriétés exclusives de l'industrie semencière, les semences paysannes sont libres de droits et offrent de nombreux avantages. Grâce à leur large patrimoine génétique, elles évoluent dans le temps en fonction du terroir et des pratiques agricoles. Adaptées à un mode de culture économe en intrants et pouvant être ressemées, elles sont synonymes d'autonomie, d'économies de charges et de préservation de l'environnement. Produire et cultiver ses semences paysannes contribue au maintien et au renouvellement de la biodiversité. C'est une étape supplémentaire vers des systèmes de production durables, économes et autonomes.

Domitille Cribier, animatrice semences paysannes, FDCivam 44.

Antoine Parisot, Alpad.

PAYS BASQUE

**Arto Gorria,**

## VALORISER LE GRAND ROUX BASQUE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE

Le Civam Biharko Lurraren Elkarte (BLE) accompagne depuis une quinzaine d'années les dynamiques collectives autour de la biodiversité cultivée. Aujourd'hui, un mi-temps salarié est dédié à la mise en œuvre de plusieurs actions sur le territoire : mise à disposition de lots de semences pour la multiplication ; accompagnement technique à la multiplication, à la sélection et à la valorisation ; recensement des variétés locales ou cultivées localement et caractérisation de certaines d'entre elles ; structuration d'une "maison des semences".

L'association Arto Gorria accompagnée par BLE est née en 2016. Elle réunit une quinzaine de fermes qui cultivent le maïs Grand Roux Basque et le valorisent dans l'alimentation humaine en farines et polenta. Chaque ferme gère ses débouchés, mais elles utilisent toutes le même packaging. Elles mutualisent parfois les débouchés en cas de petite production, pour éviter de perdre un client.

Les fermes s'engagent à respecter un cahier des charges qu'elles ont-elles-même rédigées. En voici les éléments clés : conservation de la variété population Grand Roux Basque ; activité de diversification (5t/UTH/an) pour les fermes en polyculture-élevage ; production du maïs en AB ; séchage lent en épis qui ne dénature pas les propriétés du grain ; transformation fermière sur meule de pierre.

En 2017, l'association dépose la marque Arto Gorria avec son logo. En 2018, une partie de ses membres fait l'acquisition d'un moulin mobile mutualisé en Cuma et en 2019 un travail sur la qualité est engagé avec la mise en place d'un guide des bonnes pratiques.

Hélène Proix, Civam Ble.



**Le Grand Roux Basque (ici au séchage) est une variété population de grande taille, plutôt tardive, avec des grains allant du jaune orangé au rouge foncé, les bicolores étant prépondérants. Elle était très cultivée au Pays Basque avant l'arrivée du maïs hybride. Depuis 2004, Jon Harlouchet, fondateur et président d'Arto Gorria, s'est engagé dans un travail de conservation de cette variété. Il a collecté une quinzaine de souches de Grand Roux qu'il a multipliées et sélectionnées jusqu'à obtenir des rendements acceptables (environ 5 tonnes/ha en AB) avant de diffuser la semence à d'autres fermes.**

### En savoir+

- . Les semences paysannes : comment s'y retrouver ? Bio d'Aquitaine, novembre 2014
- . Le maïs population en Loire-Atlantique, FDCivam 44, 2017.
- . Trouver un collectif qui travaille sur les semences paysannes : [www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org)

La lettre de l'agriculture durable - n°94 - automne 2020



ARTO GORRIA

L'écho des cultures

## Nouvelles ressources sur les préparations naturelles peu préoccupantes



Une des 5 fiches pratiques concerne l'extrait fermenté de consoude, cicatrisant et fortifiant des plantes.

### . Les fruits du projet REPNPP (Recensement et échanges de pratiques autour des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes)

La Confédération paysanne, l'Aspro-PNPP et l'Itab ont mené un projet de juillet 2018 à décembre 2020 sur les Préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) dans le cadre d'un financement Ecophyto II+. Ce projet faisait suite à plus d'une dizaine d'années de mobilisation des organisations pour faire reconnaître l'usage des PNPP. Il avait pour vocation à renforcer la connaissance des pratiques de terrain et à favoriser l'échange de savoirs et de pratiques entre utilisateur.rices. Parmi les nombreux produits de ces travaux, voir...

- . les actes du colloque des 13 et 14 novembre 2019 à Périgueux..
- . les 5 vidéos avec témoignages d'agricultrice.eurs
- . les fiches pratiques sur :
  - l'extrait fermenté d'ortie ;
  - les huiles essentielles ;
  - la macération huileuse d'ail ;
  - l'extrait fermenté de consoude.

Les acteurs du projet ont poursuivi l'échange avec les pouvoirs publics (DGAL et ANSES) afin d'obtenir une réglementation qui permette l'utilisation pleine et entière des PNPP sur le terrain.

Les activités menées dans le cadre de ce projet ont permis de mesurer la forte dynamique qui existe autour de ce sujet et les attentes importantes qu'ont les utilisateur.rices sur le terrain.

Dans la continuité, les partenaires envisagent de déposer une nouvelle demande dans le cadre de l'appel à projet Eco-phyto II+ 2020-2021 : REPNPP 2.

Contact : Suzie Guichard  
[sguichard@confederationpaysanne.fr](mailto:sguichard@confederationpaysanne.fr)  
01 43 62 10 30 ou 06 33 82 30 78.

. Inscrivez-vous et posez vos questions "cultures économies" sur

<https://groups.google.com/group/cultures-economies>.



## Politique agricole commune :

# GRAND DÉBAT POUR PETITE RÉFORME ?

*Dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune en cours, la Commission nationale de débat public (CNDP) propose en ce moment un débat national qui vise à recueillir les avis des français sur les enjeux agricoles et alimentaires actuels et sur la manière dont cette politique structurelle européenne pourrait y répondre. La*

Les négociations sur la prochaine réforme de la PAC s'éternisent depuis juin 2018, date de la première communication de la Commission Européenne sur le sujet. Avec le Brexit, les batailles politiques au sujet du cadre budgétaire européen et l'épidémie du Coronavirus, la réforme a pris beaucoup de retard. Fin 2019, alors que la France était en pleine concertation pour la rédaction de son Plan Stratégique National, déclinaison française de la PAC, la CNDP a été saisie par le Ministère de l'Agriculture pour organiser un débat public national afin d'alimenter ce travail.

Le débat public est une procédure du Code de l'Environnement sensé permettre à tous de participer à l'élaboration de politiques publiques. Dans le cadre de ce débat sur la réforme de la PAC, la CNDP a mis sur pieds toute une série de dispositifs pour permettre au plus grand nombre de participer. Toutes les informations nécessaires pour intervenir dans ce débat sont regroupées sur la plateforme web *Impactons* (voir ci-dessous). On peut y lire que le débat public « doit permettre à chacune et à chacun d'avoir accès à une information complète et pertinente [...] pour permettre une participation effective. Le débat public n'est ni un référendum ni un sondage d'opinion, il permet l'expression de points de vue argumentés et leur prise en compte par l'ensemble des participants».

Les modalités de participation vont de la contribution en ligne à l'organisation d'une conférence citoyenne qui s'est déroulée du 25 au 27 septembre sur le modèle de celle qui s'est tenue sur le climat. A cela s'ajoute une série de débats régionaux sur des thèmes divers et variés en lien avec le modèle agricole que nous souhaiterions construire.

**Place au discours dominant !** Initialement prévue au printemps et finalement reportée à cause du confinement, ces réunions se tiennent actuellement jusqu'au 28 octobre. Les deux premières se sont déroulées à Châlons-en-Champagne sur le thème "Quels modèles agricoles pour la société française ?" et à Saint-Lô sur le thème "Ressources naturelles et agriculture : quels apports ? Quels impacts ?".

Une dizaine de réunions sont encore prévues dans le reste de la France. Fabrice Bouin, éleveur dans la Manche et président de Réseau Civam, a participé à la réunion de Saint-Lô. La forte représentation des organisations agricoles majoritaires parmi la soixantaine de participants l'a particulièrement marqué : « même des salariés de ces organisations étaient présents pour cette réunion qui s'est tenu un vendredi de 18h30 à près de 23h !».

Selon lui, cela a eu un fort impact sur la teneur des débats et des propositions. Même constat pour les participants de la Plateforme Pour Une Autre PAC au débat de Châlons-en-Champagne : aucun effort n'a été fait pour respecter un certain équilibre parmi les participants, laissant largement la place aux discours dominants. Pourtant, ce souci de représentativité avait été apprécié lors des



**"Le débat public doit permettre expression de tous les points de vue argumentés et leur prise en compte par l'ensemble des participants"**

États généraux de l'alimentation (EGA) au début du quinquennat d'Emmanuel Macron où les débats, très similaires à ceux proposés aujourd'hui par la CNDP, étaient déjà sensés donner le cap de la politique agricole et alimentaire de cette nouvelle ère politique.

Le choix des experts invités par la CNDP pour présenter les enjeux agricoles actuels lors de la conférence citoyenne de fin septembre pose aussi question. A titre d'exemple, seul un

intervenant de la coopération agricole avait été initialement sollicité pour traiter de la question cruciale de la répartition de la valeur dans les filières agricoles. La Plateforme Pour une Autre PAC est intervenue in extremis auprès de la CNDP pour qu'au moins une autre voix puisse se faire entendre à ce sujet.

L'intention affichée par la CNDP que les participants aient une information complète et que les avis soient tous pris en compte semble donc toute relative.

**Cause toujours... ?** La grande question reste de savoir comment les éléments qui ressortiront de cette grande consultation seront pris en compte par les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la future PAC.

La plateforme *Impactons* (lire ci-dessous) nous donne un élément de réponse : "Le gouvernement aura l'obligation de communiquer dans les 3 mois qui suivent sur sa décision de suivre ou non l'avis des citoyens et la manière dont il procédera".

Dommage, dans 3 mois le Père Noël sera déjà passé.

*Goulven Le Bahers, Réseau Civam.*

## VOUS AUSSI, PARTICIPEZ...

Jusqu'au 28 octobre, faites entendre une autre voix et sensibilisez aussi vos amis à cette consultation. C'est là <https://impactons.debatpublic.fr/>

# PLAN DE RELANCE, VITAMINE OU ANTI-DÉPRESSEUR POUR LA TRANSITION ?

*Vient-on de rater une belle occasion de se diriger enfin vers l'agriculture et l'alimentation d'après ? Il est facile de s'en convaincre en regardant la teneur de la partie agricole du plan de relance. On prend les mêmes, on recommence, et ce au cœur de la crise sidérante de la Covid 19. Le changement de logiciel et de logique est encore remis à plus tard. Quelques faits et chiffres...*

## La transition agro-écologique et alimentaire n'est pas une priorité du plan de relance

• 1,2 milliard d'€ de soutien au secteur agricole et alimentaire...sur les 100 milliards du plan de relance

• Sur ce 1,2 md €, 400 millions d'€ sur Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable, locale, de qualité pour tous et 250 M€ encore sur l'agroéquipement (renouvellement de pulvérisateurs, acquisition de matériels de précision permettant d'optimiser les pratiques, etc.)

... Donc 400 millions d'euros pour la transition agro-écologique et alimentaire... sur 100 Mds !

## Pas de soutien fléché sur ceux qui la font...

- Aucun soutien supplémentaire prévu pour la conversion vers ses systèmes durables (économies-autonomes, à l'herbe pour les ruminants et au maximum à l'air libre et alimentés avec des ressources locales pour les granivores, maintien des haies et prairies permanentes naturelles, etc.).
- Beaucoup d'importance donnée au HVE au regard du peu d'exigences demandées par ce label très peu crédible sur ses premiers niveaux.
- Aucun fléchage d'aides sur des Onvar ou sur des collectivités territoriales qui ont fait de la transition l'axe prioritaire de leur travaux.

## mais quelques avancées...

- Le Fonds d'avenir bio est renforcé pour la structuration des filières en complément des moyens existants dans le cadre de la PAC et de la fiscalité. Montant non précisé.
- Une prime à l'investissement pour la restauration collective est prévue mais ne vise que les cantines scolaires des écoles maternelles et primaires des petites communes. Il est indiqué que ce soutien est conduit en cohérence avec le soutien aux 1000 restaurants écoresponsables du plan de relance.
- Mention de structuration des filières locales via les projets alimentaires territoriaux. Les montants et les éco-socio-conditionnalités restent à préciser.

En dehors du paquet pour la transition, la souveraineté alimentaire bénéficie d'une enveloppe de 364 millions d'€. Sur ce montant total, 100 millions d'euros, auxquels viendront s'ajouter les crédits du Programme investissement d'avenir (PIA), seront dédiés à un Plan protéines attendu de longue date. Son objectif sera multiple : réduire la dépendance française aux "importations de soja brésilien", mais aussi accompagner les éleveurs et développer la filière de l'alimentation humaine.

Par ailleurs, 250 millions d'€ seront consacrés à la modernisation des abattoirs et des élevages, et au bien-être animal.

## En savoir+

le plan de relance par le menu : <https://agriculture.gouv.fr/francerelance-le-volet-transition-agricole-alimentation-et-foret>

La lettre de l'agriculture durable - n°94 - automne 2020



Pac news

## . LES COLLECTIFS : MOTEURS DE LA PAC POST 2020 ?

Dans le cadre des travaux communs avec Trame et la FNCuma pour valoriser les collectifs d'agriculteurs dans la prochaine Pac , une note commune a été adressée au ministère (lire p 1 et ci-dessous) et une vidéo a été tournée avec interview d'un représentant de chaque organisation pour présenter les grands enjeux et les principales propositions. C'est Antoine Delahais qui se prête au jeu pour Réseau Civam. La vidéo principale sera déposée sur le site de la commission nationale pour le débat public dans le cadre des consultations « imPACtions ».

La vidéo finale avec les 3 interviews ("Pourquoi les collectifs sont légitimes pour parler de la PAC ?") : [https://youtu.be/K\\_7frDlvG2A](https://youtu.be/K_7frDlvG2A)

La vidéo avec la seule interview d'Antoine : <https://youtu.be/hGeHj93KXWI>

## . LE CONTRAT DE TERRITOIRE COMME OUTIL PHARE DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

Trame, la FNCuma et Réseau Civam demandent à l'Etat et aux Régions de s'emparer de ces différentes mesures (video et p. 1) et de les décliner dans la prochaine programmation de la PAC.

Les 3 réseaux proposent que les leviers d'actions proposés soient mobilisés au sein de Contrats de Transition Agro-écologique et Alimentaire de Territoire pour les agriculteurs engagés dans des collectifs agricoles, selon plusieurs dispositions : contrat entre l'agriculteur membre du collectif, la structure d'accompagnement et les pouvoirs publics ; contrat faisant référence au collectif et à son projet dans une finalité de transition agro-écologique forte ; contrat sur une durée de 5 à 7 ans ; contrat permettant d'intégrer des acteurs locaux.



# UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE, INDISSOCIABLE DU PROGRÈS SOCIAL

*Des collectifs dont Réseau Civam ont lancé un mouvement citoyen le 17 octobre pour changer de modèle agricole. Afin de garantir à tous une alimentation saine, ils appellent notamment à revoir la politique agricole commune pour qu'elle soutienne des exploitations à taille humaine. La tribune parue dans Libé à ce sujet.*

**Manger** est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur-euses de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou-te-s est encore loin d'être garanti. Les agriculteur-rices et éleveur-ses qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur-rice par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles. Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

**Changer.** Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place. Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur-ses et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité. Elle permet à chacun·e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

**Revendications pour une transition agricole et alimentaire.** Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la Plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat.

Ainsi, nous demandons :

- l'abandon des accords internationaux de libre-échange tels que le Ceta et le Mercosur ;
- la revalorisation du travail des agriculteur·rice·s afin qu'il·elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;
- la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;
- l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur·rices vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations rénovées et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;
- la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- la création d'une sécurité sociale de l'alimentation permettant à tous les citoyen·ne·s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;
- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;
- l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les polliniseurs, un soutien massif aux paysan·ne·s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de règles ambitieuses améliorant la bientraitance animale en concertation entre monde paysan, consommateur·rice·s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français·es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle. C'est le soutien massif des citoyen·ne·s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

*Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, FNAB, Foodwatch, FNE, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens, Réseau Civam...*



# Vivre mieux en produisant moins de lait

## Les Systèmes herbagers misent sur la valeur ajoutée

L'observatoire technico économique compare chaque année depuis 10 ans, les performances des systèmes herbagers des fermes CIVAM engagées en Agriculture Durable avec celles des exploitations laitières conventionnelles du RICA (Réseau d'Information Agricole) du Grand Ouest.



DEPUIS  
**10**  
ANS



### La Ferme laitière conventionnelle balottée par les crises

Des résultats très impactés par le prix du lait. Un effet d'autant plus fort que la production est importante.

**- 17 %**

NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

**+/- 16 000 €**

VARIATION CONSTATÉE DU REVENU DISPONIBLE MOYEN PAR ACTIF D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE

### LA FERME AGRICULTURE DURABLE Comparée à sa voisine en conventionnel

**- 85 000 L**  
Lait vendu  
Par exploitation/an

**- 42%**

Coût alimentaire  
Par 1000 L produits

**- 29%**

Coût mécanisation  
Par hectare/an

**- 74%**

Coût phytos  
Par hectare SAU/an

**+ 10% d'efficacité économique**

EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES NATURELLES PRÉSENTES, LES FERMES HERBAGERES PRODUISENT A MOINDRE COÛT



**+ 7 000 €**  
Revenu disponible par actif

**+ 5 actifs agricoles / 10 Km2**



Retrouvez notre étude 2019 dans son intégralité

<http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/lobservatoire-technico-economique/>

Contact : Romain Dieulot, [romain.dieulot@civam.org](mailto:romain.dieulot@civam.org)

Sources données : étude de l'Observatoire technico-économique du Réseau Civam 2019

Vecteurs : WWF, Freepik.com



Le Réseau Agriculture Durable (RAD) créé en 1994, n'existe plus en tant qu'association loi 1901, mais la **commission SPEA** (Systèmes de production économes et autonomes) a vocation à rassembler sur le plan national tous les groupes adhérant à Réseau Civam intéressés pour marcher ensemble vers des systèmes de production durables. L'administrateur référent de cette commission est Aurélien Leray, éleveur en Ille-et-Vilaine et Goulven le Bahers en est le coordinateur. Contact : 02 99 77 36 74.



## A lire, à voir

### Pourquoi/Comment (re)penser le travail en systèmes pâturents

par Réseau Civam

chez les éleveur.ses de ruminants, le travail est de plus en plus questionné dans ses différentes dimensions : quantité, nature, pénibilité, organisation, répartition, délégation, sens du travail.

La viabilité d'un système d'exploitation est bien entendu capitale, mais dans un contexte de préservation des ressources naturelles, de transition agroécologique, mais aussi de bien-être pour ceux et celles qui y travaillent.

Issu du projet *Transaé (Transformations du travail et transitions vers l'agroécologie, 2016-2020)*, ce document de 20 pages donne à voir le travail d'éleveur.ses dans 8 types de systèmes de production qui tirent parti de leur ressource pâturenable et satisfont leur pilote sur le plan du travail et du point de vue économique.

Collection : Pourquoi/Comment. Téléchargeable gratuitement sur <https://www.civam.org/ressources/projet/transae/pourquoi-comment-repenser-le-travail-en-systeme-paturant/>

Version papier disponible pour 3 €.



### Covid-19 : rendez-vous manqué avec le monde d'après ?

par Réseau Civam

Le monde d'après s'éloigne, nous l'avons (encore) manqué... mais bon, ne cédons pas à la résignation !

Fidèles à leurs valeurs d'éducation populaire, les Civam s'inscrivent dans un processus de transformation sociale par l'action collective. Nous avons interpellé les agricultrices et les agriculteurs de notre réseau pour repérer les initiatives, les innovations sociales, pour recueillir leurs réflexions suite au confinement et pour travailler collectivement sur les enjeux de transition agricole et alimentaire.

C'est l'objet de ce document dont la vocation n'est pas d'apporter des réponses figées mais d'être un vecteur de débats en interne de notre réseau ainsi qu'en externe avec nos partenaires... de permettre une prise de recul sur cette crise inédite et sidérante, d'analyser ses causes et effets, de travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu et de définir les modes d'action pour engager les changements nécessaires.

Collection : Arguments & propositions.

25 pages à télécharger sur [civam.org onglet ressources](https://civam.org/onglet/ressources/).



## Annonces

**. Recherche maraîcher ou couple de maraîchers pour une installation sur des terres communales de la commune de Blajan en Comminges (31)** Il s'agit d'assurer une production en agriculture biologique sur 2 ha communaux et d'accompagner et conseiller les 3 maraîchers en formation sur les parcelles voisines (superficie totale de départ 6 ha et 10 ha à terme)

Contact : 05 62.00.96.28 ou 07 55 65 75 51  
l.kauffmann@la5c.fr

**. Ferme Bio à transmettre en 2021**, en Vendée Nord, secteur dynamique. Actuellement 1 couple et 1 salarié gèrent la production laitière avec 60 vaches métissées sur 100 ha en 2 îlots (70 + 30), système pâturent économique et autonome, terres en partie drainées et irrigables (30000 m3). Reprise possible à l'identique ou possibilité d'autres productions en partageant le foncier. Salariat possible dès à présent. Logement possible à proximité.

Contact : 06 82 91 69 24 ou  
gaec.lesgats@orange.fr

## Formations

### ... pour animateurs, conseillers, agents de développement :

**. "Savoir réaliser un diagnostic prairial"** les 27 et 28 octobre en Nord Vendée.  
Contact : [alexis.meyer@civam.org](mailto:alexis.meyer@civam.org)

**. "Maîtriser rations d'hiver et complémentation en système herbager de production laitière"** les 24 et 25 novembre et 12 Janvier 2021 en Loire Atlantique.  
Contact : [alexis.meyer@civam.org](mailto:alexis.meyer@civam.org)

**. "Accompagner et faciliter le changement", 13-14-15 janvier, Bretagne.**  
Contact : [jean-marie.lusson@civam.org](mailto:jean-marie.lusson@civam.org)

Bientôt d'autres offres et dates de formations sur :

<https://www.civam.org/nos-formations/>



## Agenda

**18 novembre**, Paris (9h-18h) : savoirs et savoir-faire paysans, séminaire de travail du groupe de travail "Évaluer autrement" du pôle InPACT. Inscription obligatoire sur : <https://frama.link/evaluer-autrement-18novembre>

**. 19 novembre à Bressuire** : restitution du projet *Transaé (Transformations du travail et transitions vers l'agro-écologie)* à l'intention des équipes pédagogiques.

**. 29 mars au 1er avril 2021** : Symposium international sur le travail en agriculture. Inrae Clermont-Ferrand.



Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

### LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

Lettre d'information trimestrielle publiée par le Réseau Civam

Adresse : 17 rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné cedex  
Tél : 02 99 77 39 25 - [www.agriculture-durable.org](http://www.agriculture-durable.org)

Dépôt légal : à parution / ISSN : 1764-2868 / CPPAP n°0921G 81528

Directeur de la publication : F. Bouin.

Conception & relecture : A. Delahais, M. Blin, G. Le Bahers, D. Falaise, M. Dumais, A. de Marguerye, R. Dieulot, L. Blondel, M. Carré, A. Puel, J.-M. Lusson.

Animation & mise en forme : A. Puel, J.-M. Lusson.

Reproduction autorisée en mentionnant la source - Imprimerie Le Galliard - Cesson Sévigné (35) - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

### Je m'abonne

- 6,50 € pour les adhérents des groupes de Réseau Civam
- 13 € pour les non adhérents pour 1 an

Nom :

Adresse :

Profession :

Chèque à l'ordre de Réseau Civam, 17 rue du Bas village, CS 37725, 35577 CESSON-SEVIGNE Cedex.